

ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES du TERRITOIRE DE BELFORT (AAMTB)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE 09 juillet 2013

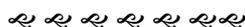
L'Assemblée générale constitutive de l'Association des anciens maires du Territoire de Belfort s'est déroulée le 09 juillet 2013 à 18 heures à la Maison des Communes, 29 boulevard Anatole France à Belfort sous la présidence de Monsieur Michel Berné, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort.

Trente quatre élus et anciens élus étaient présents.

A la tribune :

M. Michel BERNÉ, Président de l'association des maires du Territoire de Belfort

M. Dimitri RHODES, Directeur de l'Association des Maires du Territoire de Belfort



Après les remerciements d'usage, le président ouvre la séance en présentant les objectifs principaux de cette nouvelle association et les différents points qui seront abordés lors de cette assemblée.

1. Présentation et vote des statuts de l'association des anciens maires du Territoire de Belfort

M. Dimitri Rhodes, Directeur de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, présente une ébauche des statuts de l'association des anciens maires en précisant la notion de membres adhérents (anciens maires et adjoints) et de membres associés (maires et adjoints en exercice), point essentiel permettant l'adhésion à la Fédération nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF).

Plusieurs remarques ont été apportées :

- La possibilité d'ouvrir cette association aux anciens Présidents de syndicats et EPCI ; mais après discussion a finalement été décidé d'attendre les élections municipales de 2014 pour proposer cette modification.
- Préciser quelques points des statuts, notamment au sujet des membres et président d'honneur.
- Concernant les activités de l'association, M. Berné a insisté sur la possibilité de réaliser des voyages au Burkina Faso et en Tchéquie, comme cela s'est déjà fait par le passé.

En tenant compte de ces quelques modification, les nouveaux statuts sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

- *Voir les nouveaux statuts joints en annexe*

2. Election du conseil d'administration

Sur proposition de M. Michel Berné, Président de l'Association des maires du Territoire de Belfort, lui-même membre du droit du Conseil d'administration de l'association des anciens maires, se présentent :

Robert	DEMUTH	Ancien de maire de Méziré	Président
Robert	BOLLE-REDDAT	Ancien maire de Valdoie	Vice-Président
Jacques	LEHMANN	Ancien maire de Chèvremont	1 ^{er} membre
Rodolphe	BARRIERE-VARJU	Ancien maire de Lacollonge	2 ^{ème} membre

Monsieur le maire de Novillard suggère que soient désignés un trésorier et un secrétaire. De ce fait le Vice-Président est également désigné secrétaire de l'association, et le 1^{er} membre trésorier.

M. Michel Berné propose également, malgré son absence, que M. Jean-Pierre Chevènement, ancien maire de Belfort et Sénateur, soit élu Président d'honneur l'association.

La liste présentée est adoptée, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

3. Vote du montant des cotisations annuelles

M. Dimitri Rhodes, expose les différentes possibilités de montants, dégressifs en fonction du nombre d'adhérents.

Les membres du Conseil d'administration proposent que le montant de l'adhésion annuelle soit fixé à 30€ pour les membres adhérents, et à 15€ pour les membres associés.

Les montants des cotisations annuelles sont votés, à l'unanimité, par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19 h 15 et convie les participants à un verre de l'amitié.

